

**SYNDICAT DES EAUX DE SAINT-MAUDEZ**

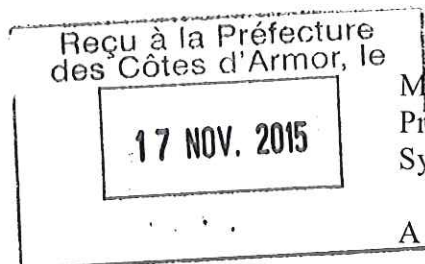
Secrétariat : Mairie – 22110 MELLIONNEC

Tél : 09-79-39-83-51 ou 02-96-24-23-26

Fax : 02-96-24-21-28

mellionnec@orange.fr

Mellionnec, le 13 novembre 2015



M. Dominique GANNE  
Président  
Syndicat des Eaux de Saint-Maudez

Mr le Préfet des Côtes d'Armor  
Préfecture  
Place du général de gaulle  
BP 2370  
22 023 SAINT-BRIEUC CEDEX

**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE SDCI 2015-2021**

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 13 octobre 2015, vous nous demandez de nous prononcer sur le schéma départemental que vous nous proposez dans le contexte de la loi NOTRE.

Il nous semble primordial de savoir quel sera exactement le contour de l'intercommunalité dans laquelle nous serons en 2017. La CCKB d'aujourd'hui peut continuer d'exister si l'unité est privilégiée.

Il nous paraît inconcevable d'envisager la dissolution pure et simple de notre syndicat de production et de distribution d'eau potable qui a fait ses preuves depuis tant d'années. La proximité est un enjeu essentiel dans le monde rural qui nous entoure. Transférer la compétence et la gestion de l'eau aux intercommunalités au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ne nous semble pas opportun dans l'état actuel des choses. D'autres solutions pourraient être envisagées si la CCKB restait unifiée. Notamment il serait peut-être possible de regrouper les trois syndicats d'eau potable (Saint-Nicolas-Du-Pélem, Centre-Bretagne et Saint-Maudez) et également les trois communes ayant une gestion autonome de l'eau (Gouarec, Plouguernével, Rostrenen).

Nous restons à votre disposition pour échanger et participer à la construction de ce nouveau schéma. Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président,  
M. Dominique GANNE

  
**SYNDICAT DES EAUX  
DE ST. MAUDEZ**  
Secrétariat : Mairie de Mellionnec  
- 22110 - Tél. : 02 96 24 23 26  
Siège : Mairie de St. Gelven